

Nomination

d'un-e conseiller-ère municipal-e à la fonction de 2<sup>ème</sup> vice-président-e  
du bureau en remplacement de M. Richard Stark, démissionnaire

- Vu la démission M. Richard Stark en date du 4 octobre 2024
- Vu les articles 9 al 2 et 3 de la LAC, 5 et 6 du règlement du conseil municipal de Thônex
- Attendu qu'un-e nouveau-elle 2<sup>ème</sup> vice-président-e doit être nommé-e durant la période allant du 26 novembre 2024 au 31 mai 2025
- Attendu qu'il convient de nommer un-e vice-président-e pour le bureau afin de remplacer la vacance laissée par la démission de M. Richard Stark

le conseil municipal

décide

par ..... voix pour, soit à l'unanimité

- De nommer M. Stephen Knörr, conseiller municipal, pour siéger en tant que 2<sup>ème</sup> vice-président du bureau pour la période allant du 26 novembre 2024 au 31 mai 2025 en remplacement de M. Richard Stark démissionnaire.